Parc naturel régional de la Sainte-Baume

FICHE d'IDENTITÉ FORESTIÈRE

La forêt & ses enjeux sur le territoire de la commune de Belgentier

Caractéristiques du territoire (Données INSEE – 2016) :

- Superficie communale : 1 347 ha
- Nombre d'habitants : 2 447 habitants

Septembre 2018

SOMMAIRE

LE DESCRIPTIF FORESTIER

Taux de boisement *(Ocsol 2014 x IGN 2009)* 3

Taux de consommation de l'espace forestier *(Ocsol 2006-2014)* 3

Répartition en essences *(IGN – 2009 x Ocsol 2014)* 3

Typologie des peuplements *(ALCINA 2016)* 5

Organisation foncière *(ALCINA 2016)* 5

LES ENJEUX DE GESTION, PRODUCTION ET TRANSFORMATION DU BOIS

Documents de gestion durable *(ONF / CRPF 2016)* 6

Production de bois *(ALCINA 2016)* 6

Exploitation forestière et transport du bois *(Communes du PNRSB 2016)* 8

Entreprises de la filière forêt bois *(INSEE 2011)* 9

Certification forestière PEFC *(PEFC PACA / Coopérative Provence Forêt 2017)* 10

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Biodiversité 11

Habitats forestiers d'intérêt communautaire (Conservatoire Botanique National 2017) 11

Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) (DREAL PACA 2017) 11

Natura 2000 (DREAL PACA 2017) 12

Espèces patrimoniales (SILENE FAUNE ET FLORE 2018) 12

Réservoirs de biodiversité (PNRSB 2017) 14

Corridors écologiques (PNRSB 2017) 14

Gestion de l'eau 15

Cours d'eau (IGN 2008) 15

Zones humides (DREAL PACA 2017) 15

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) (DREAL PACA 2013) 15

Contrats de milieu (CRIGE 2014) 15

Zones de captage d'eau publiques (ARS 2017) 15

LES ENJEUX PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

Patrimoine 16

Monuments Historiques inscrits et classés (DRAC PACA 2017) 16

LES ENJEUX SOCIAUX

Accueil du public / loisirs 17

Chemins de randonnée (PNRSB 2018) 17

LES ENJEUX LIES AU RISQUE INCENDIE

Feux de forêt *(Prométhée 2017)* et équipements de DFCI *(SDIS 83 2018 et DDTM 13 2016)* 18

Taux de boisement *(Ocsol 2014 x IGN 2009)*

La forêt occupe 79% du territoire communal soit 1 070 ha.

Taux de consommation de l'espace forestier *(Ocsol 2006-2014)*

Entre 2006 et 2014, sur le territoire communal, les espaces forestiers ont augmenté au détriment de l'agricuture (+4%).

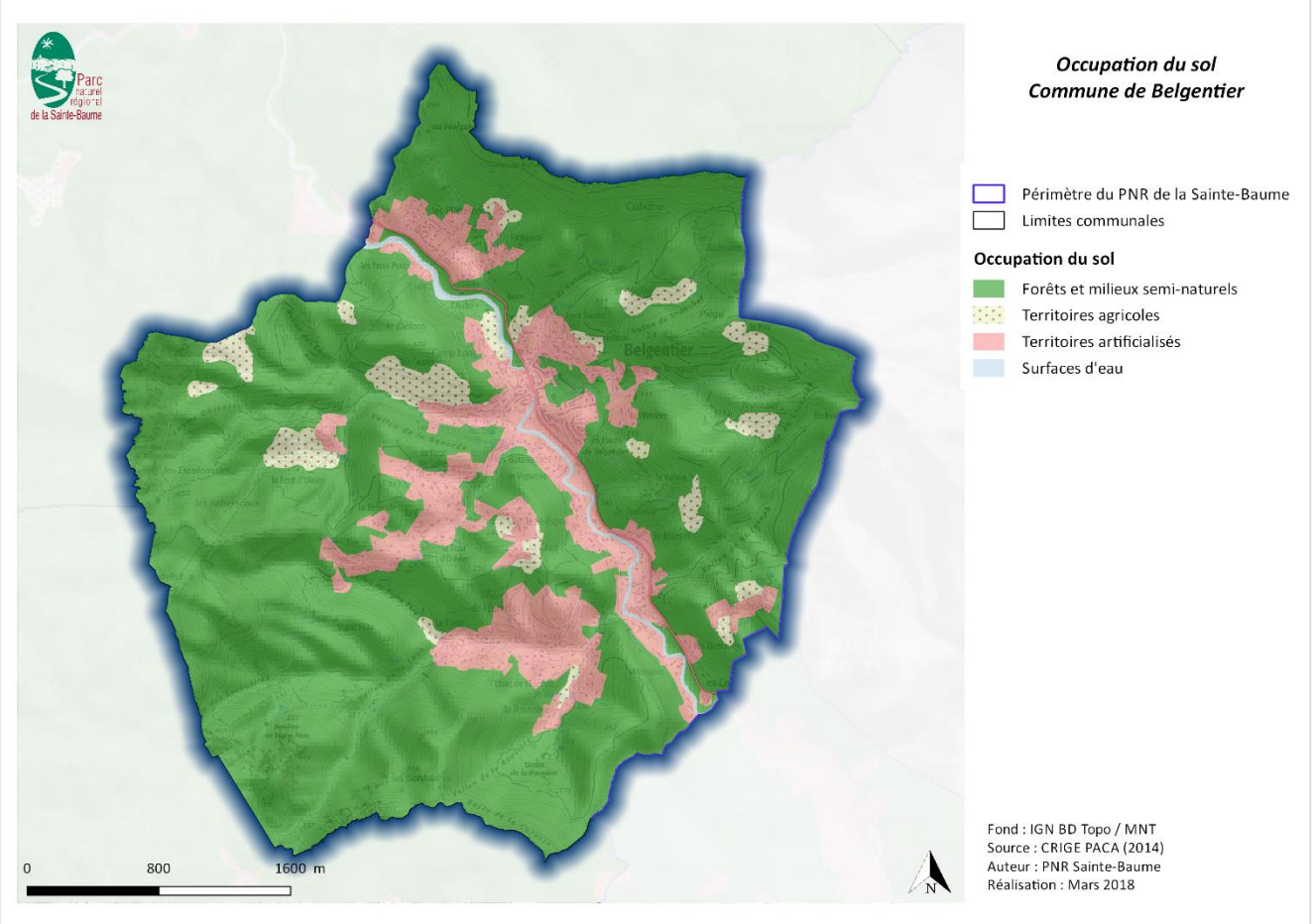

Répartition en essences *(IGN – 2009 x Ocsol 2014)*

Les forêts du territoire communal sont diversifiées à dominante « mélange feuillus/résineux ». On compte :

- 60% de mélange feuillus/résineux (637 ha) ;
- 26% de feuillus (280 ha) ;
- 13% de résineux (140 ha).

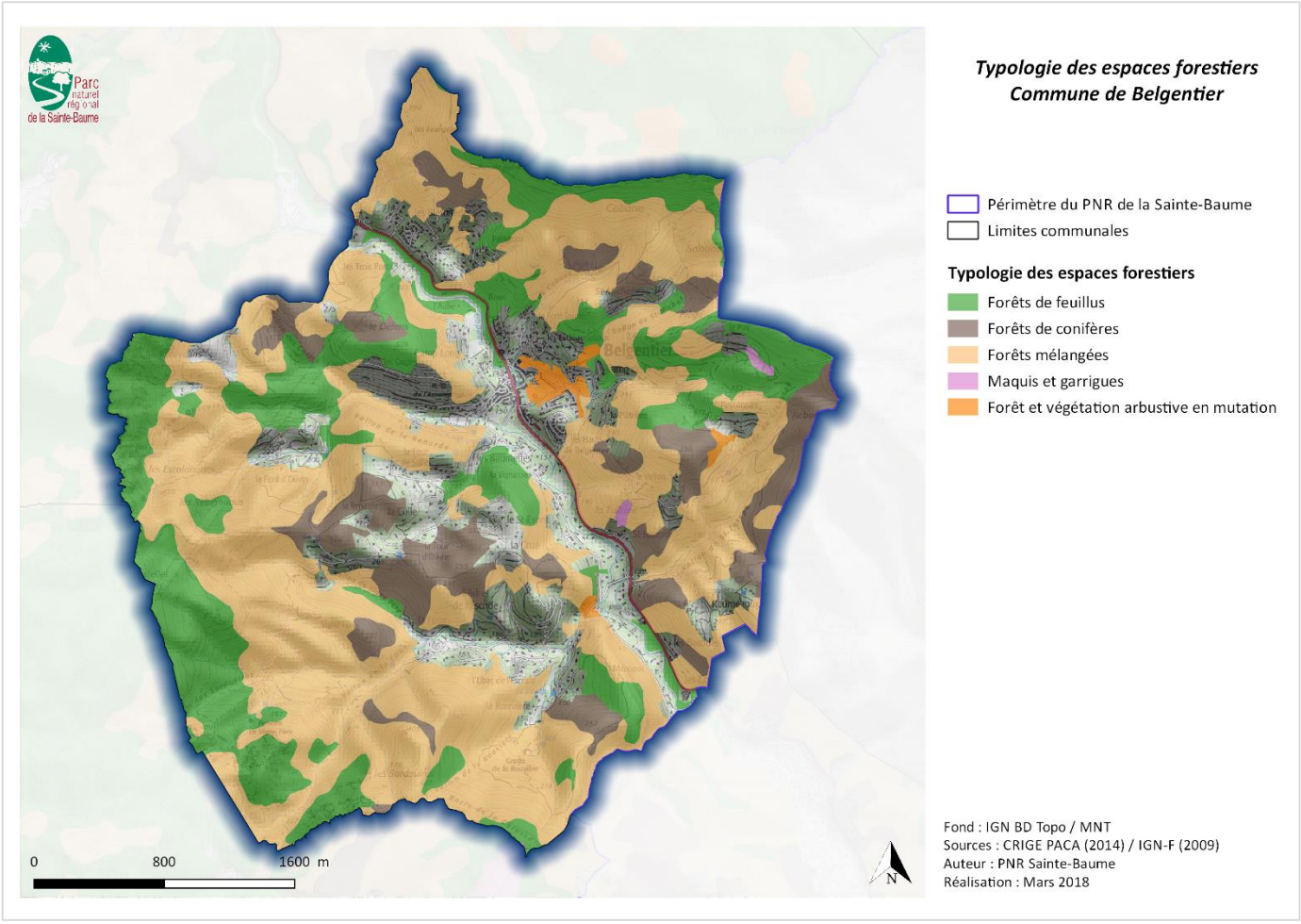

Les feuillus

Les Chênes vert et pubescent sont des essences feuillues que l'on rencontre fréquemment sur le territoire communal.

Chêne pubescent

Chêne vert

Les résineux

Le Pin d'Alep est l'essence résineuse que l'on rencontre fréquemment sur le territoire communal.

Pin d'Alep

Typologie des peuplements *(ALCINA 2016)*

Les peuplements forestiers sont variés en termes de structure. Sur le territoire communal on rencontre :

- 513 ha de mélange futaie/taillis (48%) ;
- 297 ha de taillis (28%) ;
- 192 ha de futaie (18%).

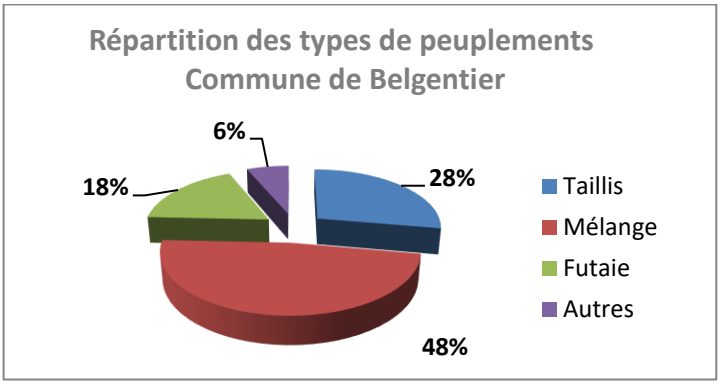

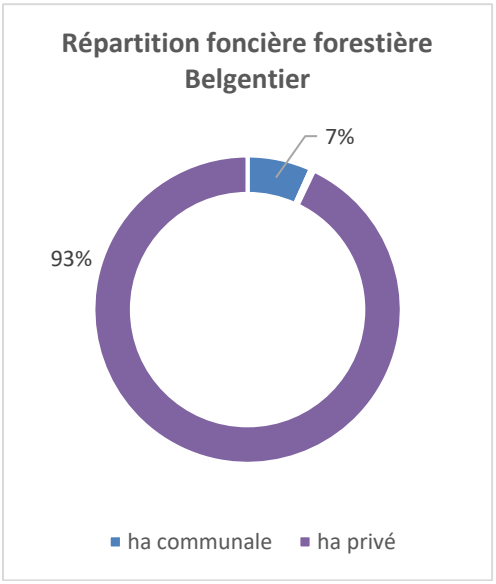

Organisation foncière *(ALCINA 2016)*

La forêt appartient toujours à un propriétaire, qu'il soit public ou privé. Sur le territoire communal la propriété foncière se décline comme suit :

- Forêt communale : 72 ha (7% de la surface forestière) ;
- Forêt privée : 994 ha (93% de la surface forestière) appartenant à 588 propriétaires.

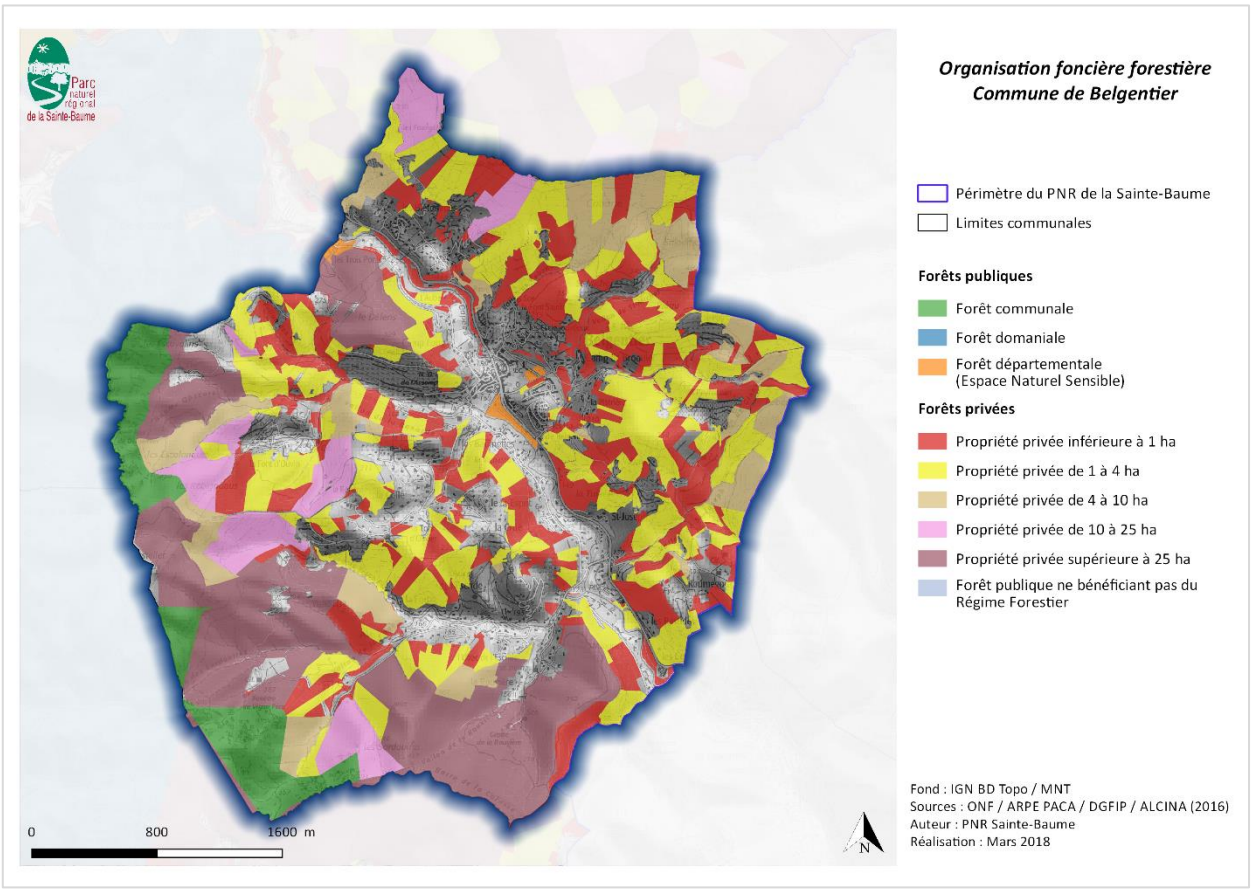

Documents de gestion durable *(ONF / CRPF 2016)*

De natures différentes en fonction du statut de la forêt ou de sa surface, les documents de gestion permettent d'assurer la mise en œuvre d'une gestion durable et multifonctionnelle des espaces forestiers. Sur la commune :

- 100% (76 ha) de la forêt publique[1] (communale/domaniale/départementale) est couverte par un aménagement forestier ;
- Aucune forêt privée de plus de 25 ha est couverte par un Plan Simple de Gestion (PSG).

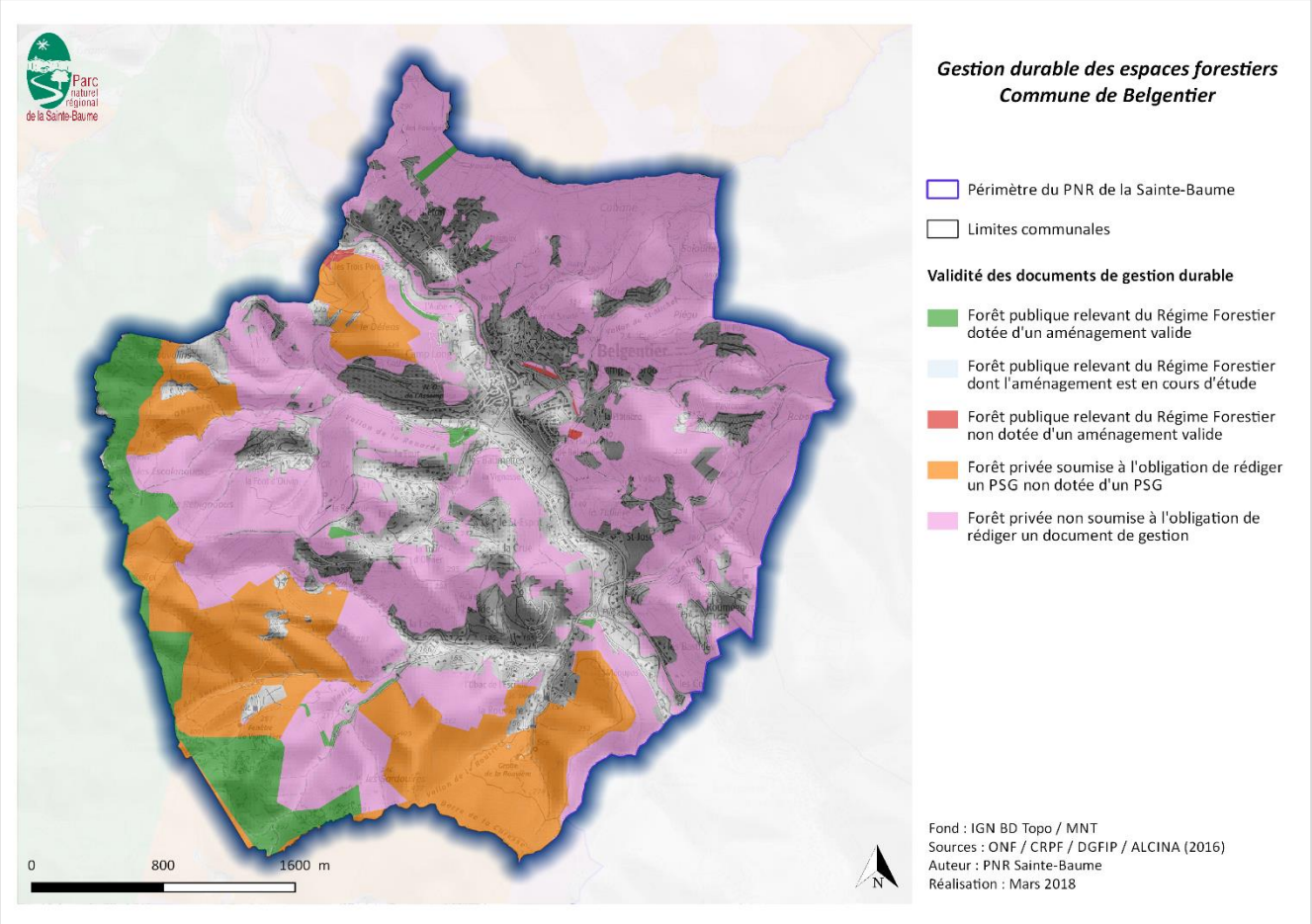

Production de bois *(ALCINA 2016)*

L'étude territoriale menée en 2016-2017 sur la surface communale classée PNR fait apparaître des volumes sur pied de l'ordre de :

- 39 814 m^3 (37 m^3/ha) pour les feuillus ;
- 57 663 m^3 (54 m^3/ha) pour les résineux.

[1] *Bénéficiant et **ne bénéficiant pas** du Régime forestier*

Bien que pouvant paraître élevés, ces volumes ne sont toutefois pas mobilisables dans leur totalité. En effet plusieurs contraintes techniques (accessibilité) et enjeux (paysagers, sociaux, environnementaux) influent sur le taux de prélèvement au sein des peuplements forestiers ce qui réduit parfois considérablement le volume réellement mobilisable.

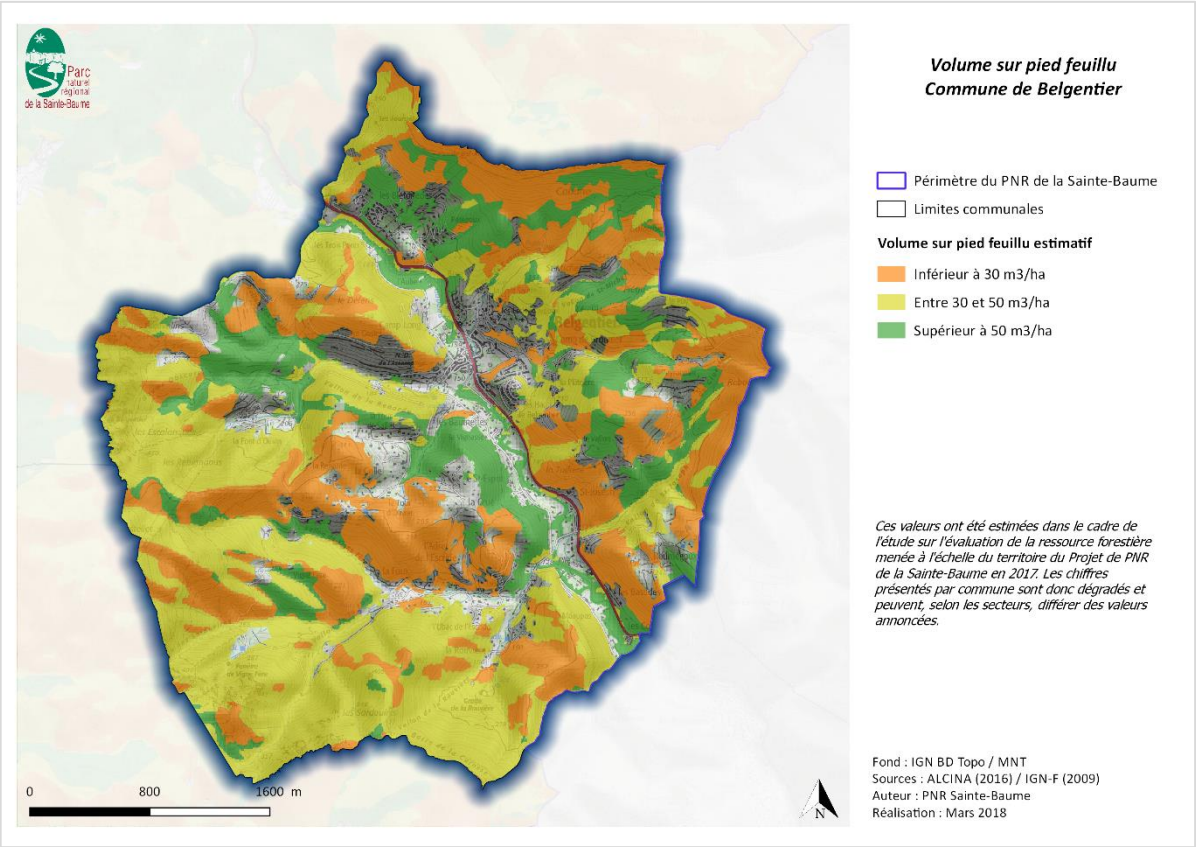

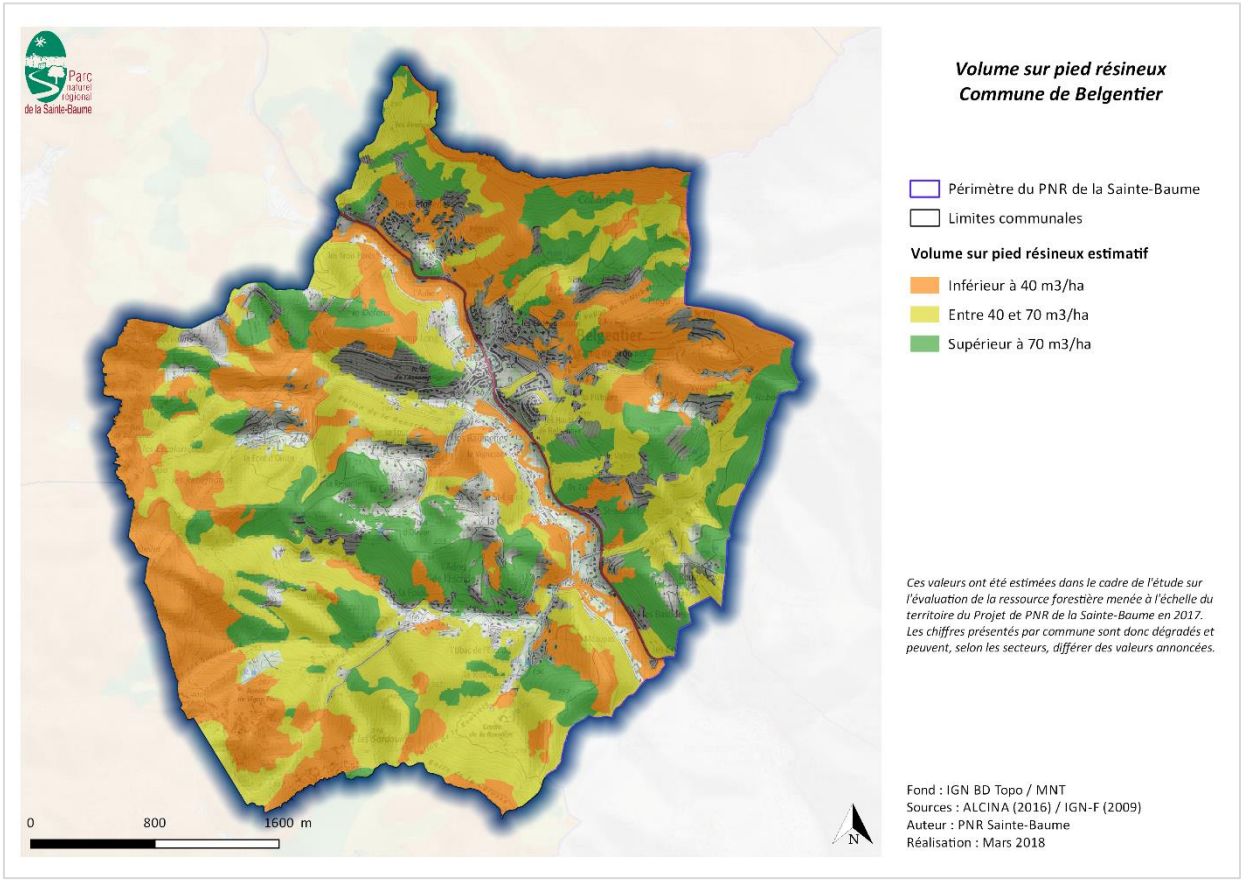

Exploitation forestière et transport du bois *(Communes du PNRSB 2016)*

L'accessibilité* aux diverses parcelles forestières est un enjeu important dans le cadre de la gestion forestière. Sur le territoire communal classé PNR, les difficultés d'exploitation ont été estimées dans le cadre de l'étude ressource menée en 2016-2017. Elles se déclinent comme suit :

- 5% des massifs ne présentent aucune contrainte ;
- 30% des massifs sont facilement accessibles ;
- 13% des massifs sont moyennement accessibles ;
- 13% des massifs sont difficilement accessibles ;
- 35% des massifs sont très difficilement accessibles ;
- 4% des massifs sont inaccessibles.

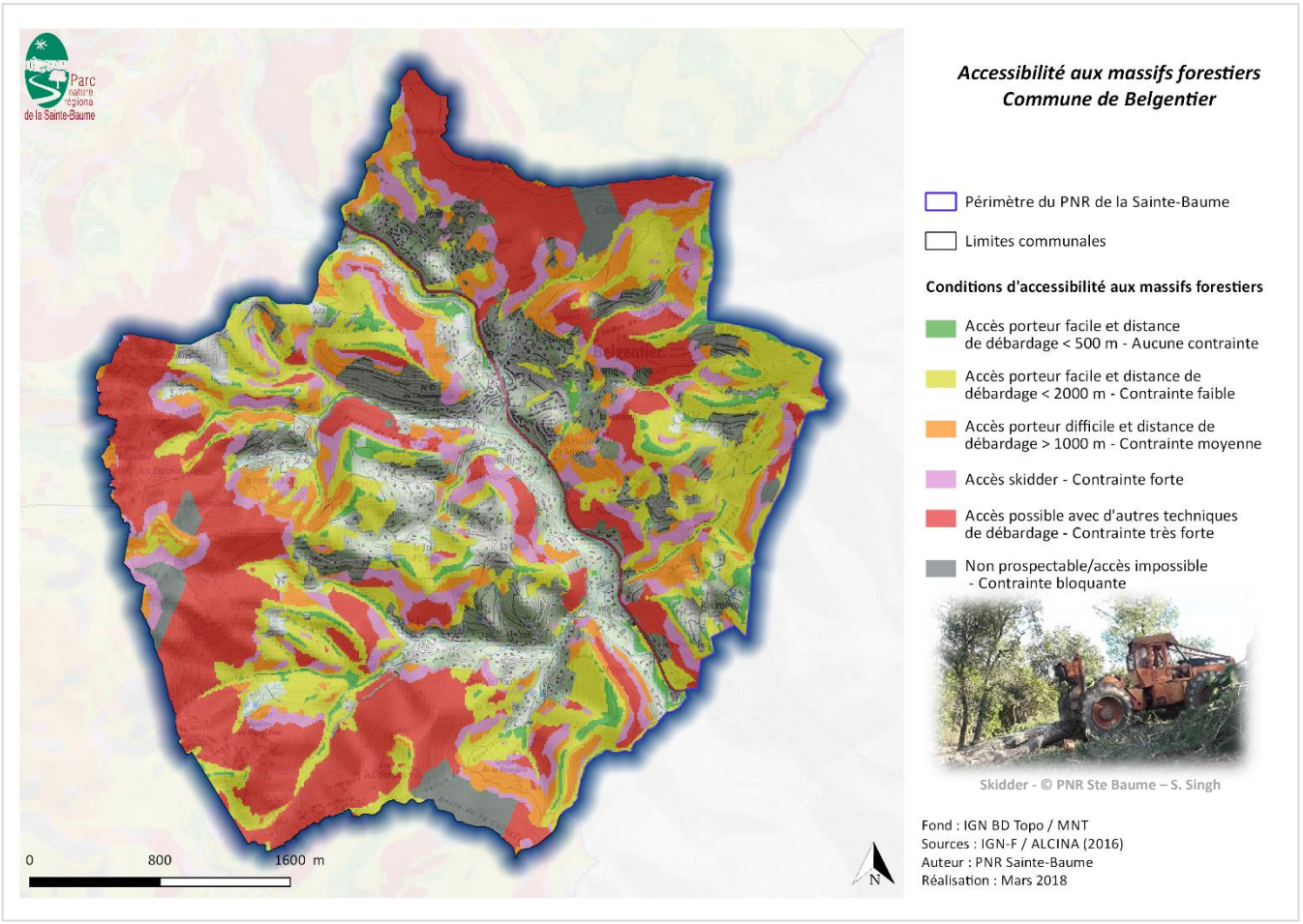

**Les conditions d'accessibilité ont été définies selon les critères suivants :*

Distance de débardage	Pente				
	<15%	15-30%	30-60%	60-80%	>80%
	Porteur		Accès skidder	Autres techniques	Impossible
0-500 m	Accès facile	Accès porteur	Accès skidder		
500-1000 m	Accès porteur	Accès porteur	Accès skidder		
1000-1500 m	Accès porteur	Porteur difficile	Skidder difficile		
1500-2000 m	Accès porteur	Porteur difficile	Skidder difficile		
>2000 m	Porteur difficile	Porteur difficile	Skidder difficile		

Une fois le bois exploité et débardé, il faut le transporter par voie routière de la forêt vers les unités de transformation et de valorisation. L'étude menée par le Parc en 2016-2017 a permis de recenser plusieurs contraintes existantes sur les voies de la commune :

- Des limitations de tonnage à 5 T / 8 T / 12 T et 16 T.

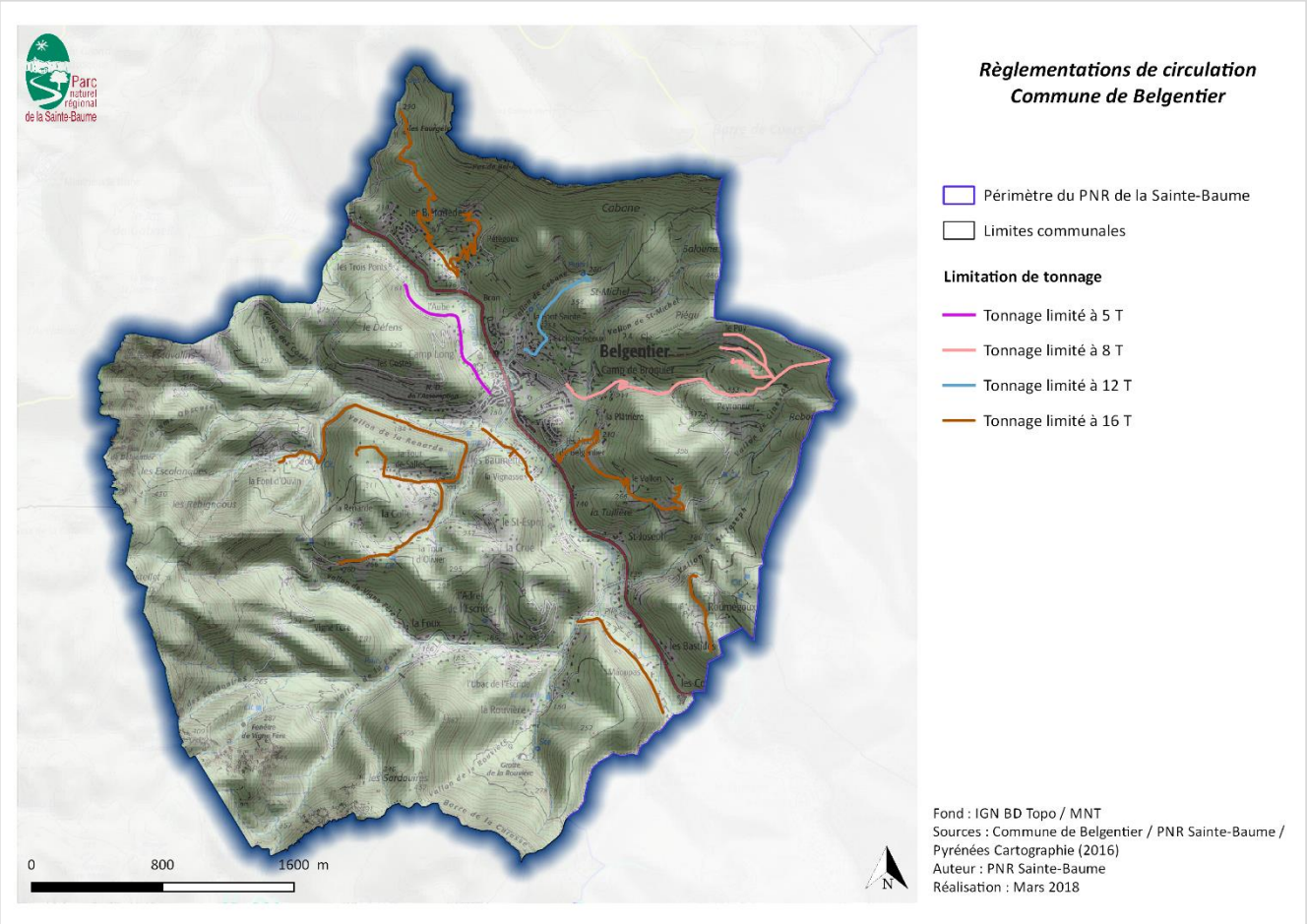

Entreprises de la filière forêt bois *(INSEE 2011)*

Le réseau d'entreprises de la filière forêt-bois est important sur les 26 communes du PNR. On compte 128 entreprises employant 327 salariés. Les secteurs représentés sont :

- Sylviculture ;
- Exploitation Forestière ;
- Sciage ;
- Construction ;
- Travail Du Bois ;
- Papier/Carton ;
- Fabrication de Meubles ;
- Autres Objets.

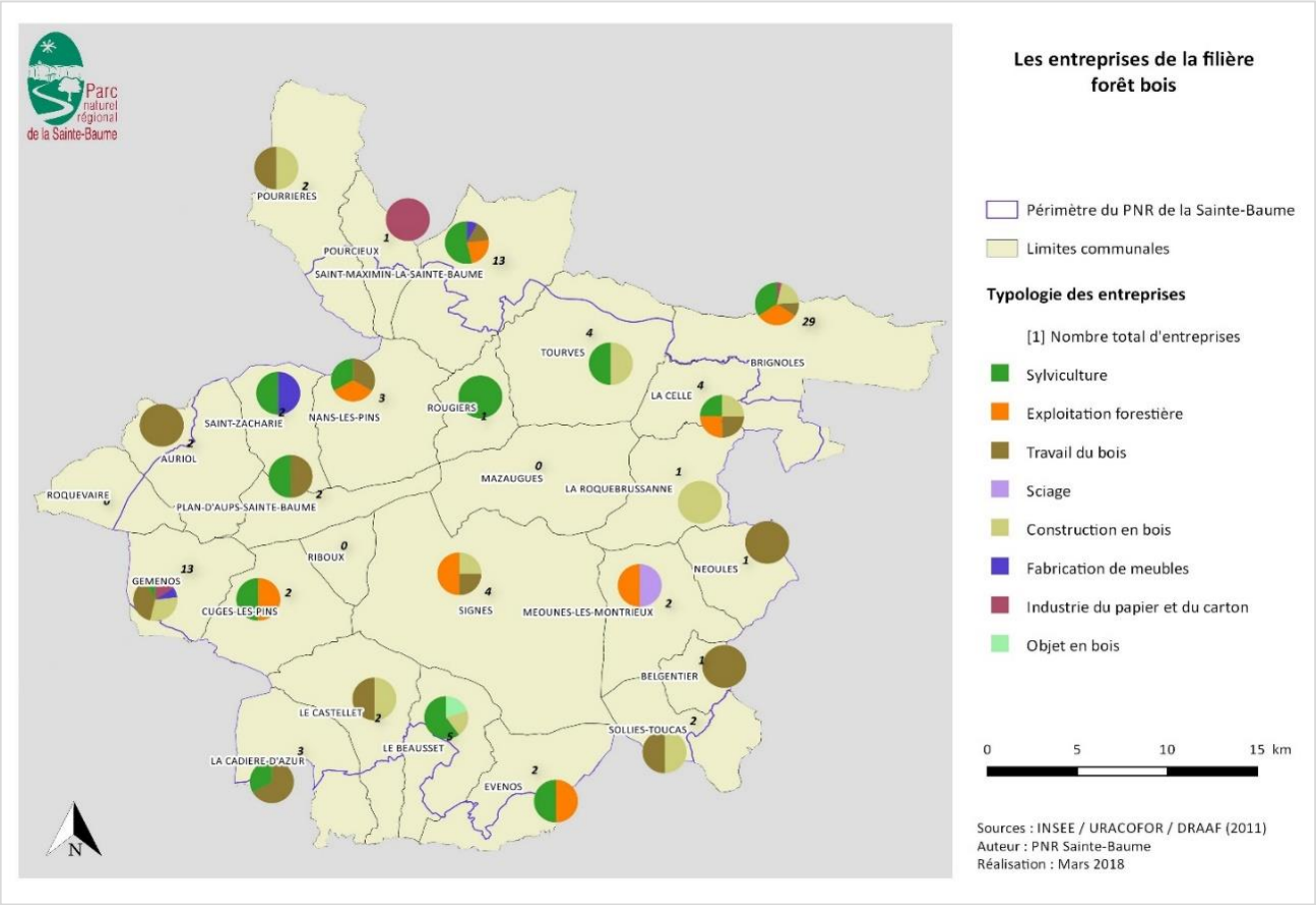

Certification forestière PEFC *(PEFC PACA / Coopérative Provence Forêt 2017)*

PEFC 10-1-1
Promouvoir la gestion durable de la forêt

PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification) est une marque collective de certification, née de la concertation entre les entreprises européennes de la filière bois et les syndicats de propriétaires forestiers, pour répondre à la demande du public et du marché

Elle permet d'améliorer la gestion des forêts et surtout d'en apporter la preuve.

Sur l'ensemble du territoire communal, aucune forêt n'est certifiée PEFC.

Aucune entreprise installée sur l'une des 26 communes du PNR n'est engagée dans la certification PEFC.

Biodiversité

Habitats forestiers d'intérêt communautaire (Conservatoire Botanique National 2017)

Sur le territoire communal on rencontre 6 habitats forestiers d'intérêt communautaire couvrant une surface de 535 ha (50% de la surface forestière communale) :

- Aulnaies-Frênaies rivulaires *Alnus glutinosa* et *Fraxinus angustifolia* ;
- Chênaies mixtes mésoméditerranéennes ;
- Chênaies vertes mésoméditerranéennes à Houx ;
- Chênaies vertes mésoméditerranéennes xérophiles à *Viburnum tinus* ;
- Chênaies vertes mésoméditerranéennes xérophiles rupicoles à *Juniperus phoenicea* ;
- Pinèdes de *Pinus pinaster* méditerranéennes.

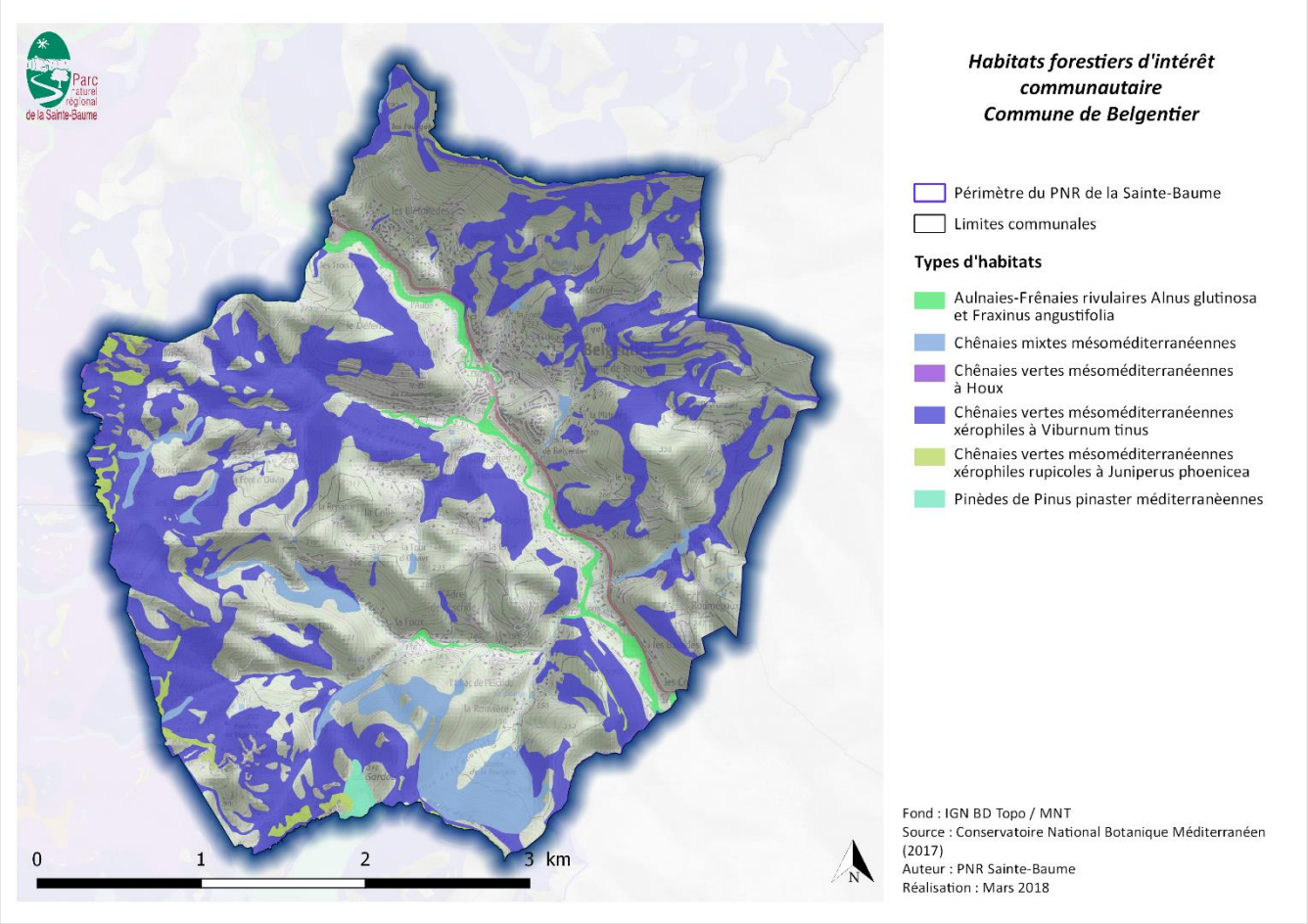

Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) (DREAL PACA 2017)

On rencontre plusieurs secteurs présentant de fortes capacités biologiques en bon état de conservation sur la surface communale :

576 ha en ZNIEFF de type 2 (43% de la surface communale)	
Barres de Cuers et collines de Néoules	Collines de Cuers et grotte de Truébis
Haute vallée du Gapeau	Plateau de Siou-Blanc - Forêt Domaniale des Morières

Natura 2000 (DREAL PACA 2017)

Natura 2000 est une politique environnementale issue de deux Directives européennes dites « Habitats, Faune, Flore » et « Oiseaux ». La Directive « Habitats » conduit à la création de Zones spéciale de conservation (ZSC) et la Directive « Oiseaux » à des Zones de protection spéciale (ZPS). L'objectif du réseau est de favoriser le maintien de la biodiversité et de leurs milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales.

En ce qui concerne la commune, 67% (906 ha) de la surface sont inclus dans le site Natura 2000 :

- FR9301608 - « Mont Caume - Mont Faron - Forêt domaniale des Morières » (directive habitats).

Espèces patrimoniales (SILENE FAUNE ET FLORE 2018)

Au niveau faunistique, sur le territoire communal, on rencontre 14 espèces patrimoniales (qui bénéficient d'un statut patrimonial défini soit au titre de la protection des espèces, soit au titre de leur état de conservation ou de rareté) :

Chiroptères	
Grand Murin	Petit rhinolophe
Minioptère de Schreibers	

Coléoptères
Lucane Cerf-volant

Mammifères
Genette commune

Reptiles
Couleuvre d'Esculape

Hétérocères (Papillons de nuit)
Écaille chinée

Poissons	
Barbeau truité, Barbeau méridional	Blageon

Oiseaux	
Cincle plongeur	Grand-duc d'Europe
Fauvette pitchou	Pic noir

Rhopalocères (Papillons de jour)
Le Damier de la Succise, l'Artémis, le Damier printanier, La Mélitée des marais, la Mélitée de la Scabieuse, le Damier des marais

Au niveau floristique, le territoire communal abrite 11 espèces patrimoniales (qui bénéficient d'un statut patrimonial défini soit au titre de la protection des espèces, soit au titre de leur état de conservation ou de rareté) inféodées aux milieux naturels.

Milieux Agricoles
Tulipa clusiana DC., 1804
Tulipa raddii Reboul, 1822

Milieux forestiers
Asplenium scolopendrium L., 1753
Styrax officinalis L., 1753

Milieux de garrigue
Ophrys philippei Gren., 1859

Milieux de pelouses
Andropogon distachyos L., 1753
Armeria belgenciensis Donad. ex Kerguélen, 1987

Milieu rudéral
Gladiolus dubius Guss., 1832

Milieux de zones humides
Nectaroscilla hyacinthoides (L.) Parl., 1854

Autres Milieux
Carex olbiensis Jord., 1846
Ophrys provincialis (H.Baumann & Kénkele) Paulus, 1988

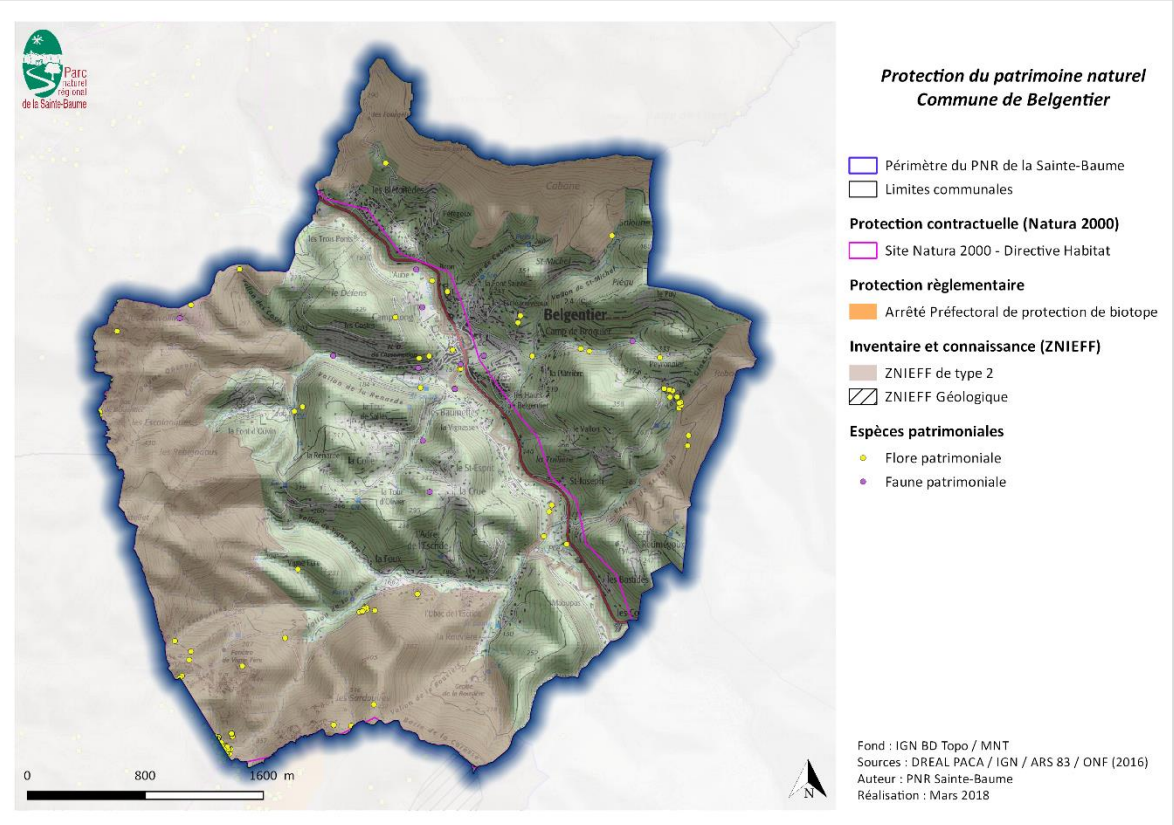

Réservoirs de biodiversité (PNRSB 2017)

Sur le territoire communal, 1 073 ha et 5 477 mètres linéaires constituent des réservoirs de biodiversité d'importance supra-communale (échelle du PNR) c'est-à-dire des espaces dans lesquels la biodiversité (ordinaire et remarquable) est la plus riche ou la mieux représentée et où les espèces peuvent vivre et effectuer tout ou partie de leur cycle de vie.

Ils se répartissent en :

- Réservoir de biodiversité terrestre pour 1 047 ha (93% des surfaces agricole et forestière incluses dans le périmètre classé PNR) ;
- Réservoir de biodiversité humide pour 26 ha (96% de la surface de zones humides incluses dans le périmètre classé PNR) ;
- Réservoir de biodiversité aquatique pour 5 477 mètres.

Corridors écologiques (PNRSB 2017)

Sur le territoire communal 945 mètres linéaires sont identifiés comme "corridors écologiques" d'importance supra-communale. Leur prise en compte dans l'aménagement et la gestion du territoire doit permettre le maintien de la connexion écologique des réservoirs de biodiversité offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Ils se déclinent en Corridors écologiques aquatiques pour 945 mètres.

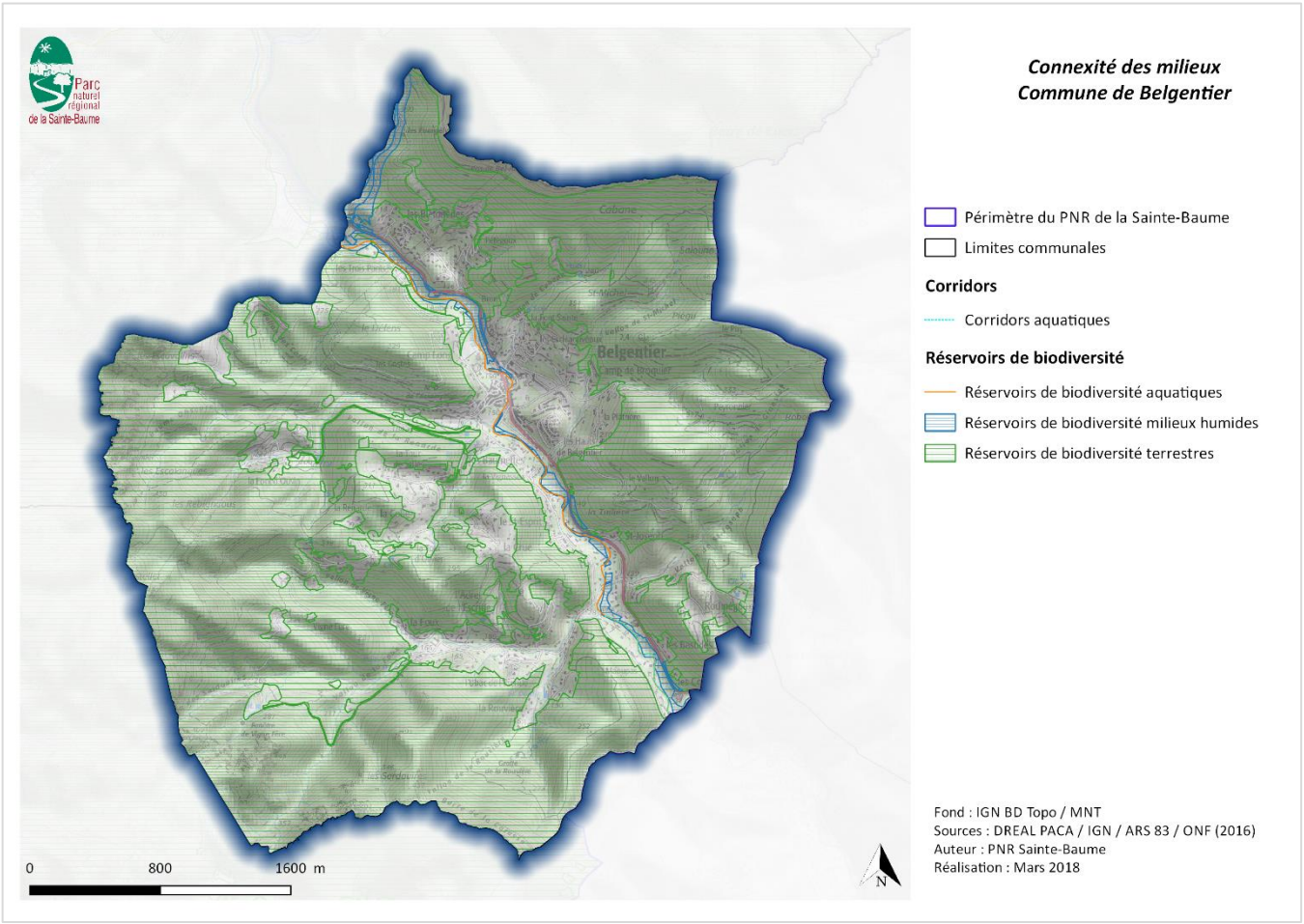

Gestion de l'eau

Cours d'eau (IGN 2008)

3 cours d'eau sont présents sur le périmètre communal		
Le Gapeau	Ruisseau Des Roubins	Ruisseau des fourgélys

Zones humides (DREAL PACA 2017)

5 zones humides couvrant 27 ha sont présentes sur le territoire communal		
Monts du Toulonnais - Prairies humides	Tufs du Gapeau	Monts du Toulonnais - Sources
Monts du Toulonnais - Ripisylves	Tufs des Fougélys	

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) (DREAL PACA 2013)

Cet outil de planification visant à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et reposant sur une démarche volontaire de concertation avec les acteurs locaux, a pour objectif de concilier la satisfaction et le développement des différents usages (eau potable, industrie, agriculture, ...) avec la protection des milieux aquatiques.

L'ensemble du territoire communal (1 347 ha) est concerné par le SAGE du Gapeau actuellement en élaboration.

Contrats de milieu (CRIGE 2014)

La commune est concernée en totalité (1 347 ha) par le Contrat de baie Iles d'Or actuellement en élaboration.

Zones de captage d'eau publiques (ARS 2017)

3 zones de captage d'eau potable publiques sont présentes sur le périmètre communal.

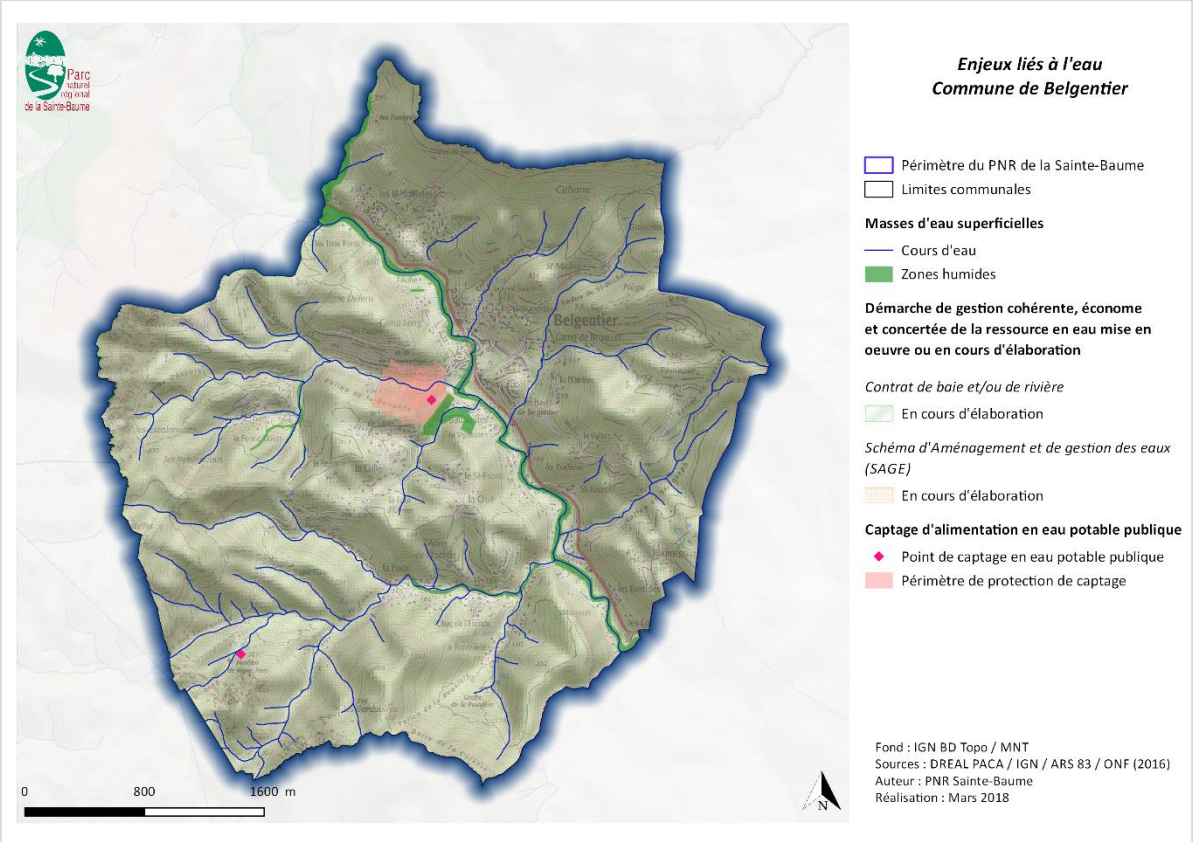

Patrimoine

Monuments Historiques inscrits et classés (DRAC PACA 2017)

Le territoire communal abrite 1 monument historique inscrit (MHI) :

- Eglise paroissiale Notre-Dame de l'Assomption.

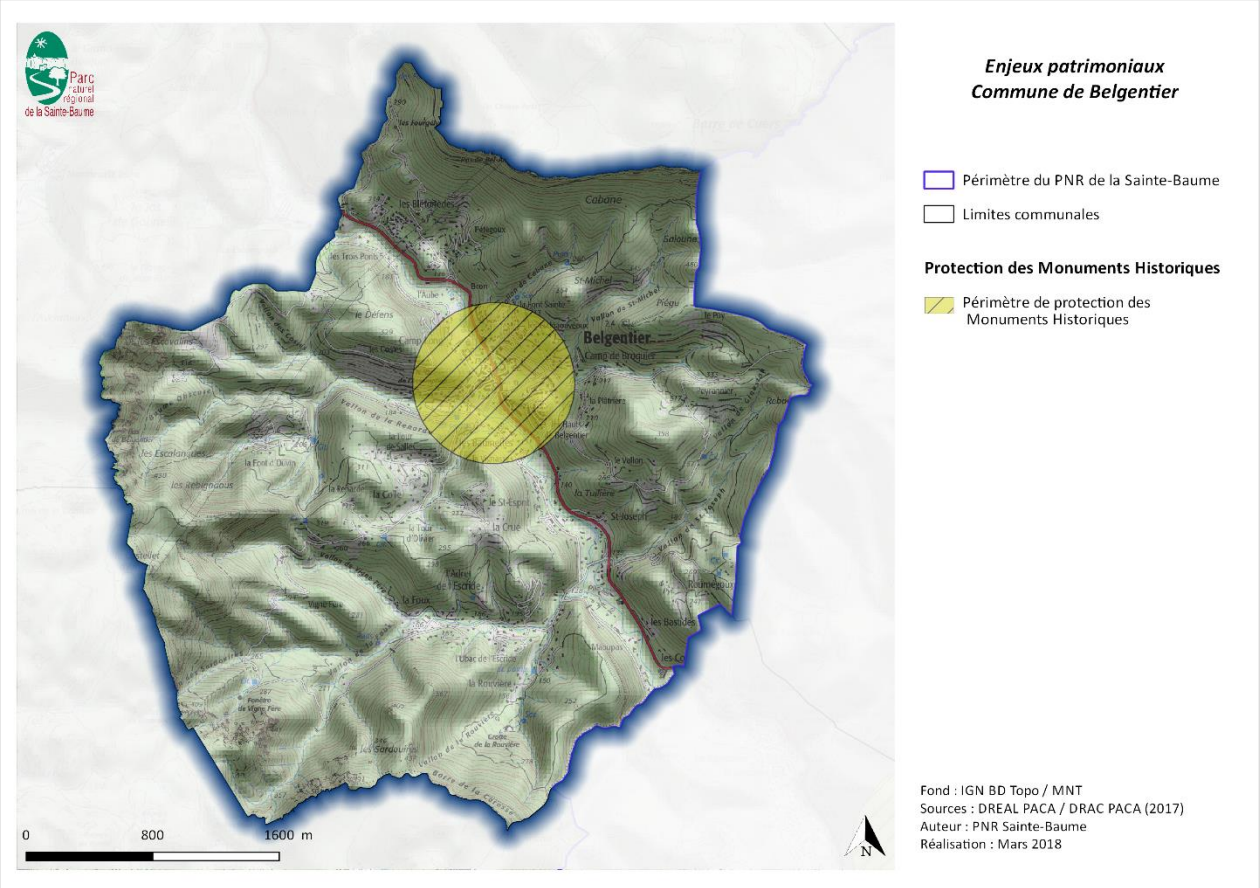

Accueil du public / loisirs

Chemins de randonnée (PNRSB 2018)

Le territoire communal est traversé par 2 itinéraires de randonnée de grande itinérance :

- GR 9 ;
- GR 51.

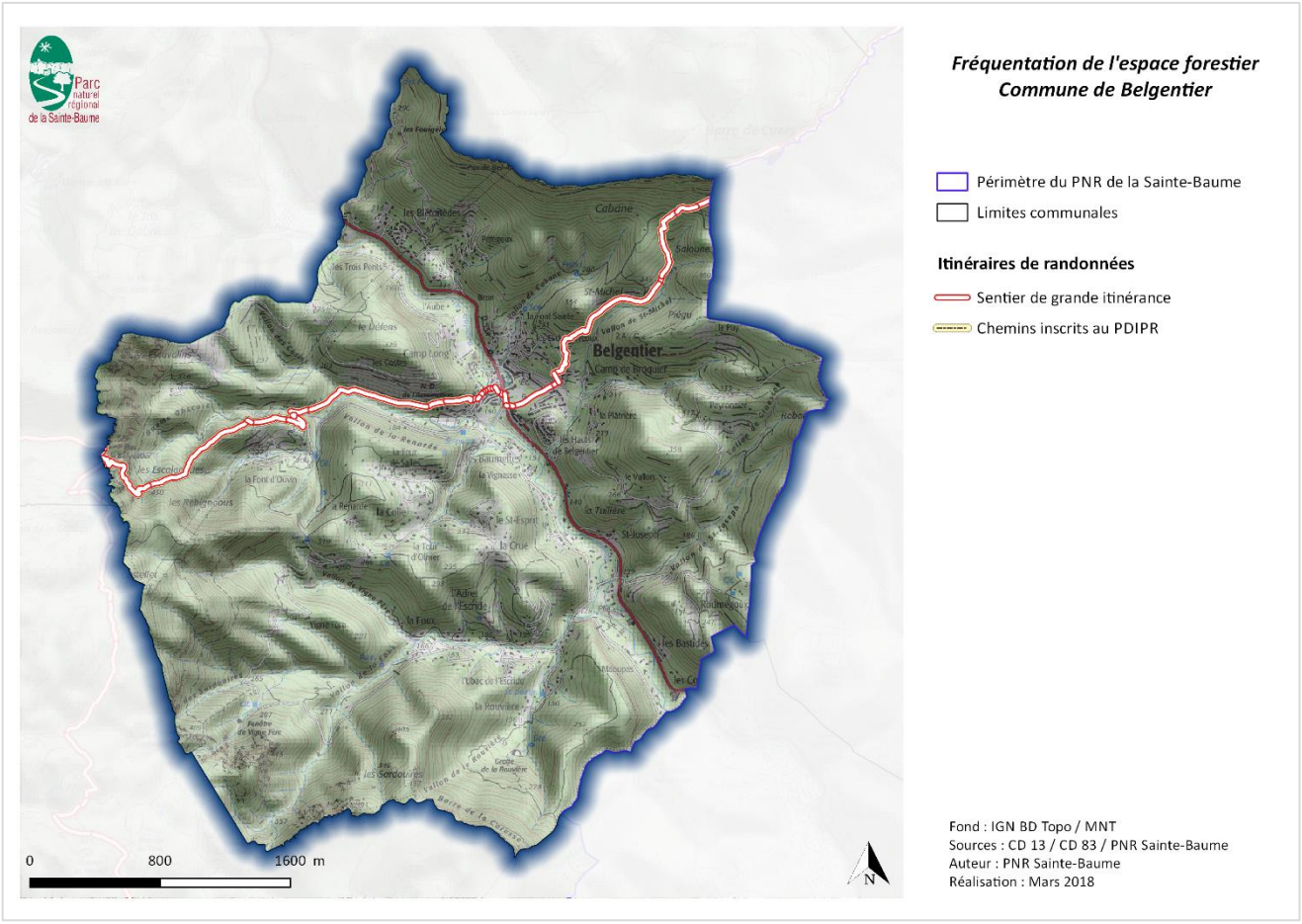

Feux de forêt *(Prométhée 2017)* et équipements de DFCI *(SDIS 83 2018 et DDTM 13 2016)*

Depuis 1973, 49 feux de forêt se sont déclarés sur la commune parcourant 97 ha de surface cumulée.

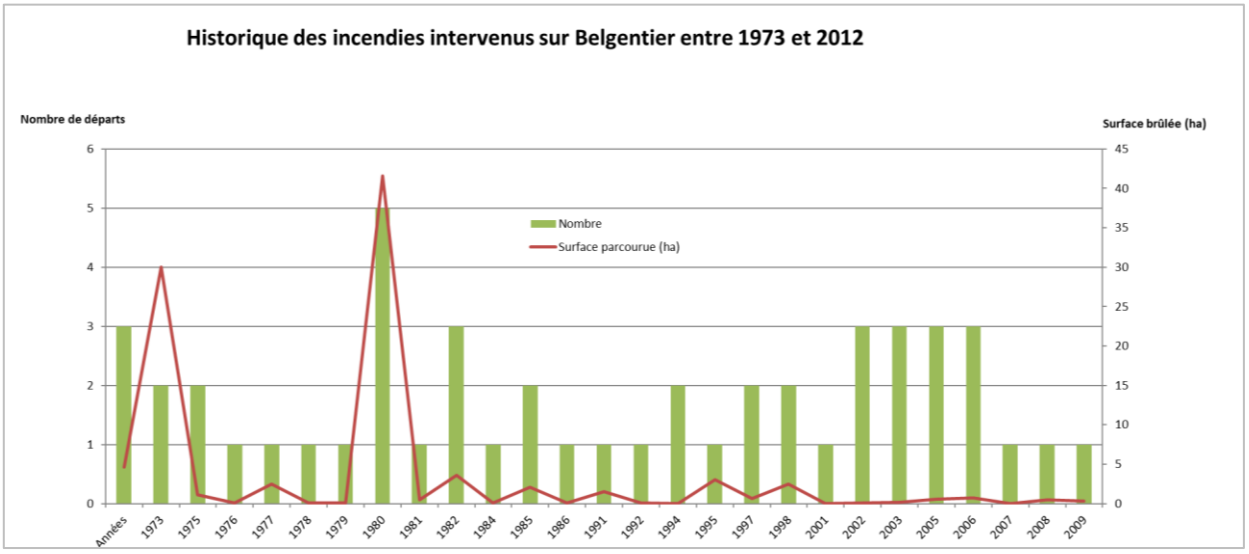

Plusieurs équipements de défense des forêts contre l'incendie sont présents sur le territoire communal : pistes, poteaux incendie, points d'eau naturels, barrières DFCI…

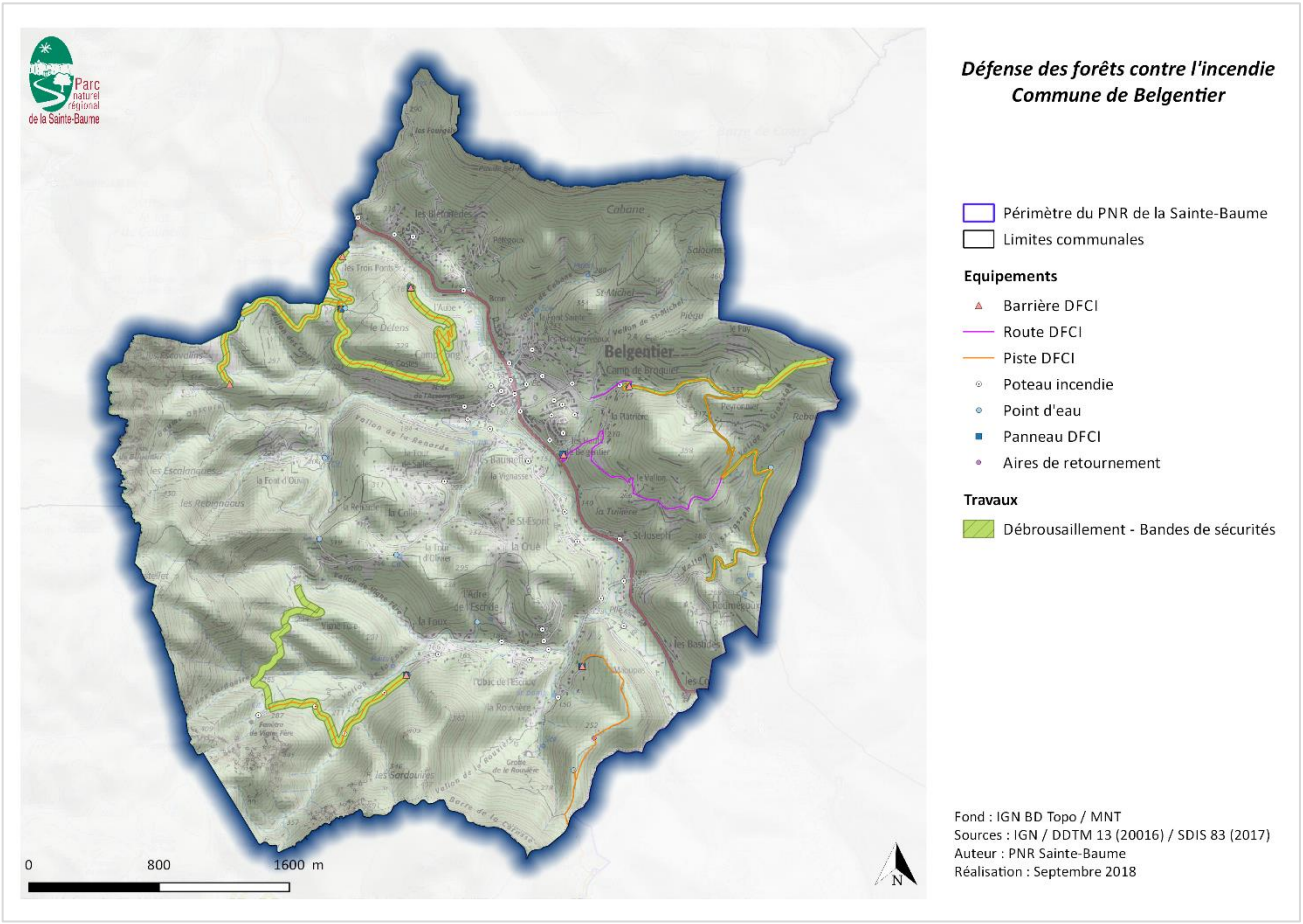

Une filière complexe regroupant de nombreux acteurs

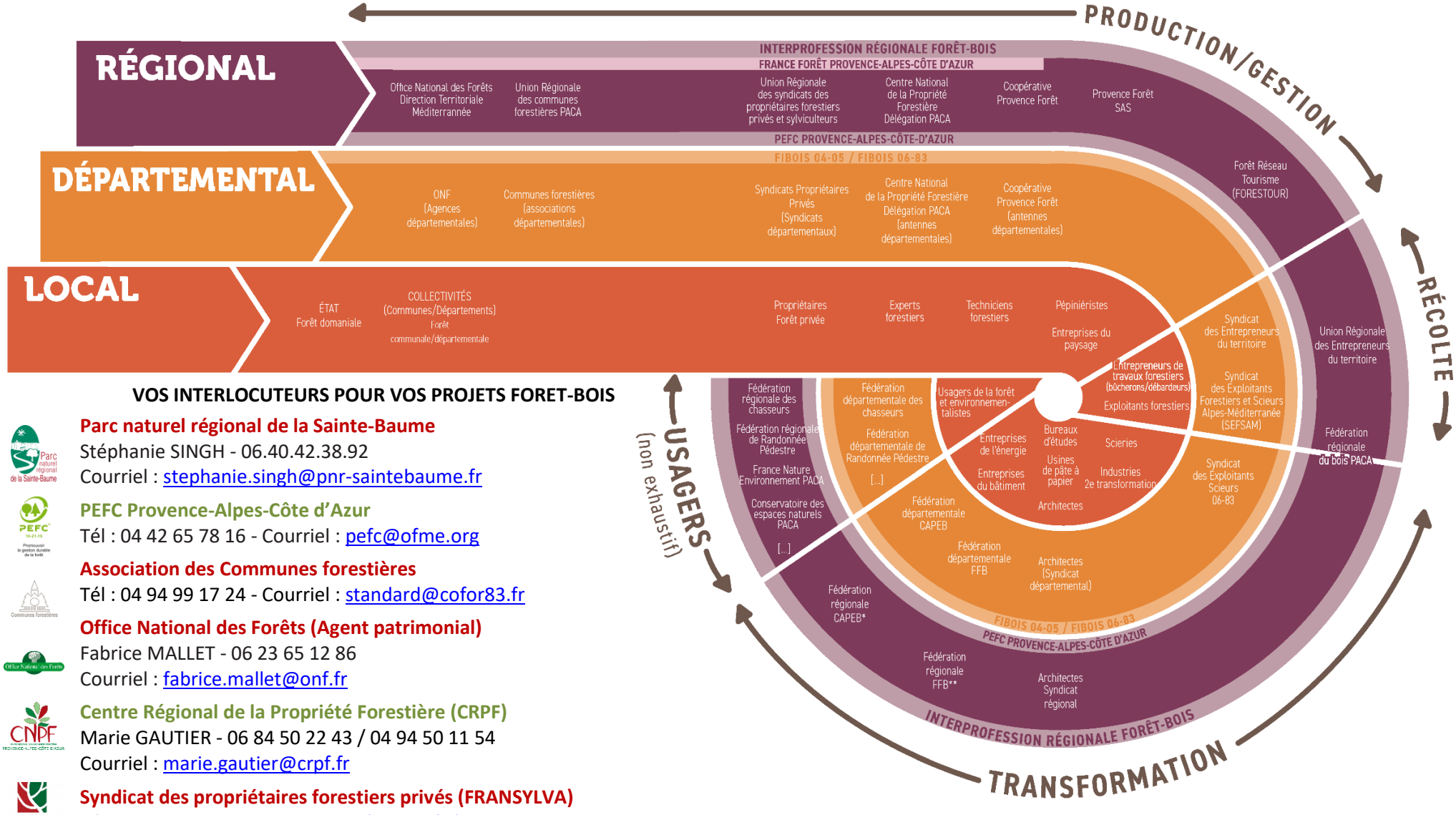

VOS INTERLOCUTEURS POUR VOS PROJETS FORET-BOIS

Parc naturel régional de la Sainte-Baume
Stéphanie SINGH - 06.40.42.38.92
Courriel : stephanie.singh@pnr-saintebaume.fr

PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur
Tél : 04 42 65 78 16 - Courriel : pefc@ofme.org

Association des Communes forestières
Tél : 04 94 99 17 24 - Courriel : standard@cofor83.fr

Office National des Forêts (Agent patrimonial)
Fabrice MALLET - 06 23 65 12 86
Courriel : fabrice.mallet@onf.fr

Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)
Marie GAUTIER - 06 84 50 22 43 / 04 94 50 11 54
Courriel : marie.gautier@crpf.fr

Syndicat des propriétaires forestiers privés (FRANSYLVA)
Tél : 04 94 50 09 70 - Courriel : spfsvar@sfr.fr

Interprofession régionale forêt / bois
Tél : 04 42 38 66 93 - Courriel : contact@fibois-paca.fr

Source : Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur 2014 (modifié)

Schéma original disponible sur www.ofme.org> Documentation > Filière Bois > Organisation des acteurs

Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Nazareth · 2219 CD80 · Route de Nans
83640 Plan d'Aups Sainte-Baume
Tél. : 04 42 72 35 22
E-mail : stephanie.singh@pnr-saintebaume.fr
www.pnr-saintebaume.fr
@pnrsaintebaume

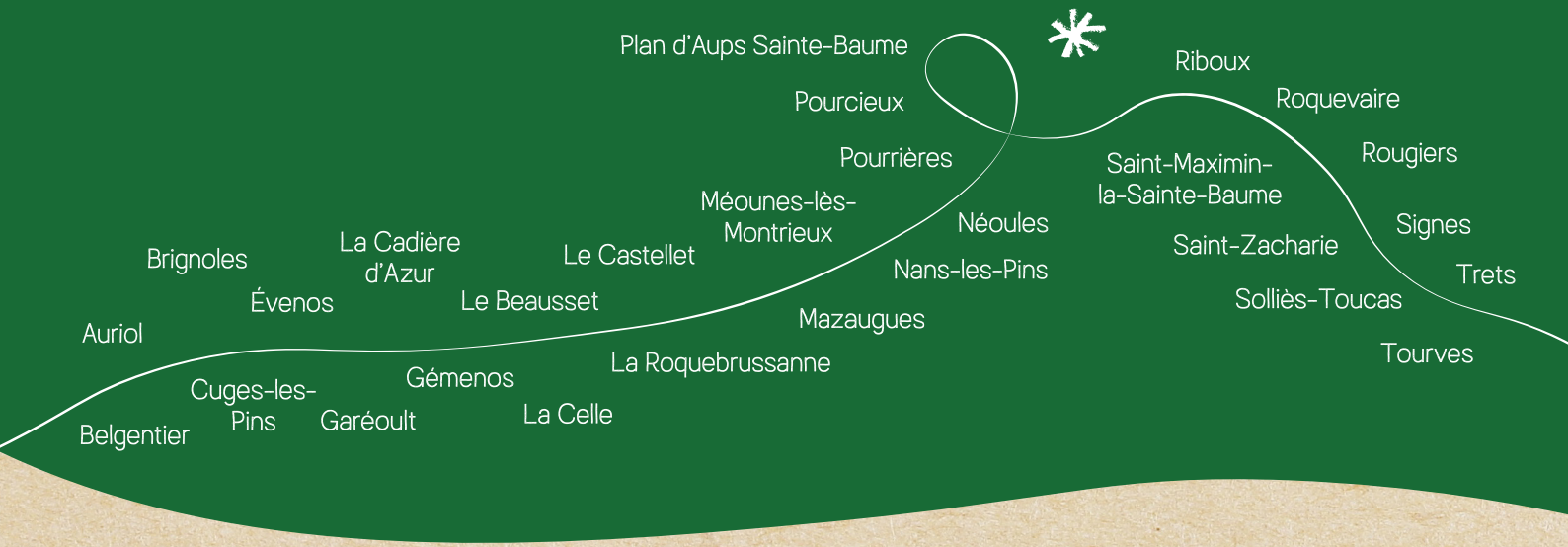

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

VAR LE DÉPARTEMENT

MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DU GAPEAU

AGGLOMÉRATION Provenceverte

La Provence, territoire d'excellence !
Sud Sainte Baume
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION